Le Père François Dupleix

M. M. 607, 4e catalogue, N. 582 =

François Dupleix, de Condom, entré à Paris en 1700, prêtre, mort en 1754

M. M. 612, N. 163 =

Le confrère François Dupleix, de Condom, âgé de 17 ans et 6 mois
fils de François Dupleix, écuyer et de Marguerite de Jus,
a fait toutes ses études à Condom,
entré le 26 Novembre, vêtu le 24 Xbre 1700,
paie 300tt à l'Institution et pour une année de philosophie, Entretien pour toujours.
Mort en 1754.

Listes des assemblées =

1711 N. D. des Ardilliers Act.
1714 Gézenas
1717 Rieux
1720 Niort
1723 Condom
1726 "
1729 "
1732 "
1733 "
1736 "
1739 "
1742 "
1745 "
1746 "
1749 "
1752 "

Nécrologe =

Mort à Condom, dans son bénéfice, le 29 mars 1754

Voir dossier Niort

René Pierre Alexandre Dupleix

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1732.

Né aux Sables d'Olonne (Vendée) , le 21 X^{bre} 1714

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

ÉVÊCHÉ
DE
LUÇON

le 24 août 1974

Cher Père,

Vous avez bien voulu, au cours d'un de mes voyages à Paris, me donner quelques renseignements concernant les Prêtres de l'Oratoire originaires du diocèse de Luçon ou professeurs dans nos séminaires.

Je viens de trouver, aux Sables d'Olonne, la présence d'un Père DUPLEIX dont je vous serais reconnaissant de vouloir bien compléter la fiche.

Veuillez agréer, cher Père, l'expression de mes sentiments respectueux

L. Delhommeau

Louis DELHOMMEAU
10 rue de l'Hôtel de Ville
85400 LUCON
Tél. : 407

DUPLEIX René Pierre, Alexandre
né aux Sables d'Olonne le 21 oct 1714
reçu le 12 déc. 1732 à Paris. Prêtre en mars 1739
Juilly jusqu'en 1743. Niort en 1744. Angers de 1745 à 1755
Niort, 1755-1761 (supérieur) Paris de 1764 à 1790

1, Place Leclerc — B. P. 57 — 85400 - LUÇON — Tél. 121

Du 22 Juill 1787

1' 2

Mon Reverend Pere

La Grace de J. C. &c.

J'ai conclu ce Matin votre affaire avec Messieurs les administrateurs du Domaine. voici la minute du Memoire que je leur ai presenté avec la lettre de Monsieur votre Avocat le tout a été vu dans le comité assemblé, et Mr Poujaud chargé aujourd'hui du département de Provence a eu l'honnêteté de venir me dire qu'on vous faisoit remise du double droit auquel on vous avoit assujetti, mais qu'il falloit vous presser de payer. outre le principal droit, on vous demandera les dix sols pour livre il faut les payer, ~~ces~~ ces Messieurs vont faire écrire sur le champ à leur preposé, je ne répond point a Monsieur votre Avocat qui m'ecrivoit qu'a votre place vous disant incommodé. Je souhaite que ce ne soit qu'un pretexte. donnez moi des nouvelles de la traite de deux cent livre que je vous ai envoyé sur un négociant de votre ville

Je suis avec un respectueux attachement. en J. C.

Mon Reverend Pere

Votre très humble
et très obeissant serviteur
Dupleix ptre de [illegible]

IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

au Reverand pere

le Reverend pere Tratabas

superieur de l'oratoire

et curé de ste Anne

a Arles. en provence

2'

Paris le 12 8bre 1775.

1

Mon Reverend pere

La grace de J. C.

le P. Brillard a laissé dans le tems votre lettre du 15 juillet icy, et n'a plus paru, ainsi je n'ai pu lui remettre mon reliquat il y en a ce que nous allons voir par la copie du livre de la procure.

	recette	depense
reliquat en recette du compte du 31 janvier 1773	17 ₶	
le 7 aout 1773 payé les frais comm de l'année 1773		24 ₶
le 5 Xbre 1773 reçu des tailles la rente pour l'année 1771 de . .	41.10 que	10.
le 9 aout 1774 payé les frais com de 1774		24 . .
le 18 Xbre reçu des tailles la rente pour l'année 1772 de . .	41.10 que	10.
1775 payé au p. de jean par ordre du conseil pour son voyage de vienne a Troyes soixante douze ₶		72 . . .
le 9 aout payé les frais comm de 1775		24
d'ou il suit que vous devez a la procure 45 ₶	100.00	145.00

mais comme au mois de decembre prochain je recevrai 41 ₶ pour votre rente des tailles, ce ne sera plus alors que 4 ₶ que vous me devrez

nous sommes comme vous voyez Mon Reverend pere

IESVS MARIA COLLECTION DU P. INGOLD

Loin de compte, le roy ne paye pas ~~encore~~ que vous penser les rentes sur les tailles. et vous ne comptiez ~~peutêtre~~ pas sur les 8 Louis du p. de jean, nous lui en avons bien donné cinq ~~[illegible]~~ pour le contenter, mais on en a mis douze sur le compte de la maison de troyes dont il est superieur.

je suis avec respect en J.C.

Mon Reverend pere

Votre tres humble

et tres obeissant serviteur

Dupleix ptre de Lor.

au Reverend pere

PARIS

9

Le Reverend pere Arnaud
superieur du seminaire de l'oratoire
a vienne en Dauphiné

3 1766

a pari le 21 octobre.

La grace de j. C. &c.

quoique je ne puisse rien vous dire de positif aujourdhuy Mon cher Confrere, cependant je ne veux pas vous laisser dans l'inquietude par ~~mon~~ delais a vous repondre. la suppleance de juilly n'est pas vacante comme on vous la dit, le C. De Bon y reste, sans cela le p. superieur de juilly qui est icy m'a dit qu'il vous auroit vu avec plaisir dans cet employ. nous aurions cherché a vous placer honorablement si le pere Duverdier ne nous eut pas temoigné son desir de vous garder, cependant puisqu'une suppleance des classes vous feroit plus de plaisir que le sejour de vendome sans employ en forme, prenez patience huit ou dix jours, nous sçaurons apres ce terme si celle d'Angers sera vacante ou non. le ton poli et honnête de votre lettre ajoute encore au desir que j'ai toujours eu de vous obliger et aux sentiments sinceres avec lesquels je suis en j. C. mon tres cher pere votre tres humble et obeissant serviteur Dupleix ptre de l'ora.

1766
21 8bre

Monsieur

6

Monsieur ferré de l'oratoire
a vendôme

30 aoust 1767

a paris le 30 aout. 4

La grace de j.c.

il ne tiendra pas assurement a moi mon tres cher pere que vous nayez un employ tel que vous le desirez, jai deja demandé au R. p. general qui vient de faire sa visite a juilly sil ny auroit point quelque chose de vacant a vous donner, il ny voit pas dapparence; on ma dit que vous etiez en relation avec le p. petit, cest le bon moyen dy trouver une place. a ce defaut je ne voi quune philosophie quon puisse vous donner, mai je ne sçai encore en quel college; continuez donc de vous y preparer, munissez vous de cahyers, et voyez davance la logique; jen ai connu qui avoient moins de penetration que vous et pas plus davance, qui ont reussi meme dans de grands colleges et fait soutenir des theses des le premier cours, il vous suffit de vaincre le degout de la forme scolastique, et de vous moins deffier de vous même. nous ne conclurons rien quapres lassemblée ne doutez pas du plaisir que jaurois de vous voir content et satisfait, ny de lestime et de lattachement sincere avec lequel je suis en j.c. mon tres cher confrere votre tres humble et obeissant serviteur Duplessis ptre de loratoire

30 aoust 1767

Monsieur

Monsieur ferre
De l'oratoire
a Roüen

MM. 618 , **page** 156 , **N°** 988 =

Le Confrère René Pierre Alexandre Duplex, tonsuré

Né aux sables d'Olonne, Dioc Luçon, 18 ans

Fils de Laurens Duplex, avocat au Parlement et sénéchal de la ville
et de Marie Hélène Gaudin

Humanités jusqu'en 3 aux sables, le reste et philos. à Nantes

Entré à Paris le 29 Nov , vêtu le 12 Déc. 1732

Pension ordinaire

M.M. 617, p. 9 N. 66 =

Le confrère René Pierre Alexandre Dupleix, tonsuré

né aux Sables d'Olonne, Dioc. Luçon, 18 ans

fils de Laurent Dupleix, avocat au Parlement et sénéchal des Sables

et Marie Hélène Gaudin

1re humanités aux Sables, 2. Rh. Phil. au coll. de Nantes

entré à Paris le 29 Nov, reçu 12 X. 1732 pension ordinaire

Le Père René Pierre Alexandre Duplex

M. M. 613, p. 14, N° 53 =

René Pierre Alexandre Duplex, né aux Sables d'Olonne, Diocèse de Luçon le 21 X 1714
reçu le 12 Xbre 1732, prêtre en mars 1739
à Juilly, régent de Maths. et préfet particulier jusqu'en 1743
1744, Niort préfet du collège
1745, Angers, Maths, jusqu'en 1755
1755, Niort supérieur jusqu'en 1761
visiteur 3 ans
assistant de 1764 à 1770
1770, 1780, 1783 procureur général

Listes des assemblées

1739	Juilly	act.	
1742	"	"	
1745	Angers		1746 Angers
1755	N.D. des Vertus		1749 "
1758	Niort		1752 "
1761	"	supérieur	
1764	"	" et visiteur	
1767	Paris	, assistant	
1770	"	"	
1773	"	procureur général	
1776	"	"	
1779	"	"	
1782	"	"	
1785	"	"	
1788	"	"	

à Juilly =

1734	régent de 6°
1735	" "
1736 - 1739	absent
1740	Mathématiques
1741	"
1742	"
1743	"

TSVP